

La Chambre d'Agriculture de la Corrèze

recrute en CDD

un(e) **CONSEILLER (ERE) NUMERIQUE (H/F)**

LE POSTE

Le numérique transforme notre société. C'est une source d'opportunité pour apprendre, communiquer et accéder à ses droits. De nombreux français subissent cette transition.

C'est dans ce contexte que la Chambre d'Agriculture de la Corrèze souhaite accueillir un(e) conseiller(ère) numérique dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Service.

LES MISSIONS

Le/la candidat(e) aura pour mission de :

- Sensibiliser les usagers agricoles aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, ...)
- Soutenir les usagers dans le quotidien du numérique : découvrir et utiliser les outils utiles à l'exercice de leur métier et de leur vie privée ;
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux, les logiciels de communication sur les outils numériques ... ;
- Accompagner les usagers dans la réalisation de démarche administrative en ligne ;
 - ⇒ Organiser et intervenir dans des sessions de formation sur la thématique du numérique ;
 - ⇒ Concevoir des supports utilisables en formation à distance

LE PROFIL LES COMPETENCES

Le (la) candidat (e) sera formé (e) aux compétences techniques et sociale qui seront utiles à son activité lors d'une formation dédiée.

Le (la) candidat(e) devra :

- ⇒ Faire preuve de patience, de pédagogie et de clarté ;
- ⇒ Avoir une connaissance minimale des usages du numérique ;
- ⇒ Etre titulaire du Permis B ;
- ⇒ Savoir-faire des comptes rendus
- ⇒ Etre à l'aise en public
- ⇒ Etre à l'aise avec l'usage des outils numériques
- ⇒ Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique sera appréciée.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Le Conseiller Numérique France Services sera avant tout sélectionné sur sa motivation. Jeunes entrants sur le marché du travail, anciens services civiques, médiateurs, professionnels de l'inclusion ou salariés en reconversion peuvent postuler.

Résidence administrative : située au sein de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze à Tulle

Déplacements sur le département de la Corrèze.

Poste à pourvoir début septembre 2021.

Contrat à Durée Déterminée de 24 mois.

Rémunération selon la grille en vigueur au sein de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze

Permis de conduire : permis B

LES CONTACTS

Pour postuler vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire sur la plateforme nationale:
<https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new>

AVANT LE 15 août 2021,

Tous renseignements complémentaires sur le poste pourront être obtenus auprès de Margaret LEGRAND, chargée de missions RH, au 06 02 59 54 39, margaret.legrand@na.chambagri.fr